

Octobre 2003



## COMITÉ DES PRODUITS

### GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LA VIANDE ET LES PRODUITS LAITIERS

#### SOUS-GROUPE DES CUIRS ET PEAUX

#### Huitième session

**Rome, 18-19 décembre 2003**

#### STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT POUR LES CUIRS ET PEAUX

### I. CONTEXTE

1. À sa septième session, tenue à Rome du 4 au 6 juin 2001, le Sous-Groupe des cuirs et peaux a examiné une stratégie de développement proposée pour les cuirs et peaux. Le Sous-Groupe a noté que la stratégie était essentiellement constituée d'une liste de points signalés et n'était pas un plan stratégique et il a demandé au Secrétariat d'élaborer ce plan stratégique à partir de ces points, avec des objectifs réalistes. Il a cependant noté que les priorités identifiées dans son document initial de stratégie devraient en général demeurer ses priorités pour les activités futures de développement. Trois nouveaux domaines prioritaires ont été ajoutés à la liste. Il a également été demandé que les progrès faits en matière de mise en oeuvre du plan stratégique soient suivis et communiqués au Sous-Groupe pour examen lors de ses sessions biennales.

### II. DOMAINES PRIORITAIRES

2. La stratégie, adoptée par le Sous-Groupe à sa cinquième session en 1996 (CCP: ME/HS 96/9), identifie les domaines prioritaires suivants sur lesquels le Sous-Groupe devrait axer ses efforts pour favoriser le développement du secteur:

- a) gaspillage des cuirs et peaux: absence de collecte et dommages;
- b) informations statistiques;
- c) politiques commerciales restrictives;
- d) contraintes écologiques;
- e) informations commerciales;

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.  
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)

f) concurrence des matières synthétiques.

Le Sous-Groupe a ajouté les priorités suivantes à sa septième session en 2001:

- g) renforcement des capacités dans les pays producteurs;
- h) promotion de l'image du secteur;
- i) mobilisation d'investissements en faveur du secteur.

Le présent document examine les progrès réalisés à ce jour en matière de mise en oeuvre de la stratégie du Sous-Groupe depuis son adoption. Il tente également de recentrer certaines des questions en fixant des objectifs plus réalistes, comme l'avait demandé le Sous-Groupe en 2001. Le plan stratégique quinquennal ci-après est présenté au Sous-Groupe pour examen. Il est prévu que le plan soit examiné par le Sous-Groupe tous les deux ans pendant ses sessions officielles et, le cas échéant, que des changements soient apportés.

### **III. LE PLAN STRATÉGIQUE QUINQUENNAL**

3. L'objectif du plan stratégique est de guider le Sous-Groupe et son secrétariat pendant la plus grande partie du reste de la décennie.

4. Les ressources dont dispose le Sous-Groupe sont limitées, et des objectifs ne peuvent être indiqués que dans les domaines dans lesquels des ressources sont disponibles et s'il y a des probabilités raisonnables de réussite. Pour les autres domaines prioritaires, le Sous-Groupe doit se borner à essayer de mobiliser des ressources en faveur de projets ou à encourager d'autres institutions dans leurs domaines de compétence et à collaborer avec elles.

5. Pour chacun des domaines prioritaires identifiés, on trouvera ci-après une brève description de la question, les progrès réalisés ces dernières années et les objectifs pour les cinq ans à venir.

#### **A. GASPILLAGE DES CUIRS ET PEAUX: ABSENCE DE COLLECTE ET DOMMAGES**

6. Lorsqu'il a identifié le gaspillage des cuirs et peaux dû à l'absence de collecte et aux dommages comme un problème nécessitant une attention immédiate, le Sous-Groupe a noté en 1996 que des pertes considérables étaient occasionnées par des pratiques zootechniques laissant à désirer, par le traitement avant et après l'abattage ainsi que par l'absence de collecte des peaux après l'écorchage. Il a en outre été tenu compte du fait que la proportion de cuirs et peaux susceptible d'être détériorée peut atteindre 50 pour cent dans les pays en développement, contre 20 pour cent environ en moyenne dans beaucoup de pays développés. Un certain nombre de facteurs ont été identifiés comme étant responsables des pertes et il s'agit notamment, mais pas exclusivement, de méthodes médiocres de tri, de manutention et de conservation, de l'insuffisance des moyens de transport, du manque de développement des services de vulgarisation, de l'absence de renseignements concernant les marchés sur la valeur marchande effective des cuirs et peaux et de l'insuffisance des installations d'abattage et d'écorchage des animaux.

7. Depuis l'adoption de la stratégie en 1996, un gros effort a été fait par les diverses parties prenantes pour remédier au problème du gaspillage des cuirs et peaux. Le Sous-Groupe est parvenu à mobiliser des ressources, en particulier auprès du Fonds commun pour les produits de base, en faveur d'un certain nombre de projets qui s'attaquent à ce problème sous différents angles. Pour plus d'informations sur ces projets, voir le document CCP: ME/HS 03/4.

8. Les progrès en matière de réduction du gaspillage ne peuvent pas être suivis à l'heure actuelle, car on ne dispose pas des informations de base nécessaires. Pour suivre les initiatives réussies, le Sous-Groupe entreprendra une analyse du gaspillage et des taux de récupération dans certains pays pendant les cinq prochaines années. On obtiendra ainsi des informations de base qui permettront ensuite de suivre les progrès réalisés. Pour ce faire, le Sous-Groupe devra faire appel

à la coopération des diverses parties prenantes (producteurs, négociants, associations professionnelles, gouvernements, etc.) pour obtenir les statistiques nécessaires à cette analyse.

9. Le Sous-Groupe continuera à s'efforcer de mobiliser des ressources afin d'aider à remédier à ce problème. En outre, il encouragera les gouvernements et les organisations professionnelles à poursuivre leurs efforts de développement et leurs programmes visant à réduire le gaspillage.

## B. INFORMATIONS STATISTIQUES

10. À sa cinquième session, en 1996, le Sous-Groupe a confirmé qu'il importe de disposer d'une série complète de données permettant de procéder à une analyse détaillée de l'évolution du marché et des perspectives des échanges, ainsi qu'à la planification des objectifs et à la prise des décisions concernant les politiques et les investissements qui intéressent ce secteur. Cela est particulièrement important étant donné que les cuirs et peaux sont des sous-produits et que leur offre dépend donc en grande partie de la demande de viande, de laine et de produits laitiers.

11. Au fil des années, des progrès considérables ont été faits en matière de développement des informations statistiques sur ce secteur. Une base de données statistiques intégrée a été mise en place par le secrétariat, et elle est régulièrement mise à jour. Un recueil de statistiques, établi à partir de cette base de données, est publié régulièrement. Un recueil de facteurs de conversion qui facilite le traitement des données relatives à des produits hétérogènes très divers et à des unités de mesure différentes a été publié pour la première fois en 1981 et mis à jour en 1992. On examine régulièrement ces facteurs pour s'assurer qu'ils restent adaptés aux besoins du secteur.

12. Le secrétariat procède régulièrement à des examens des tendances mondiales à court terme de la production, des échanges et des prix et les conclusions, avec les tableaux statistiques pertinents, sont placées sur la page web de la Division des produits et du commerce international (<http://www.fao.org/es/ESC/>). En outre, des "projections à moyen terme" sont publiées tous les cinq ans environ.

13. Cependant, ces statistiques peuvent encore être améliorées. En effet, certains pays fournissent des informations complètes, d'autres non. Les informations relatives au cuir (léger et lourd) et aux chaussures de cuir sont particulièrement rares. Le secrétariat établit souvent des estimations afin de combler les lacunes, notamment pour les pays d'Afrique et d'Asie.

14. En 1994, un questionnaire complet a été préparé et envoyé aux États Membres pour la première fois. Cependant, l'expérience n'a pas été concluante. Les réponses n'ont pas été nombreuses et, dans de nombreux cas, les réponses reçues étaient incomplètes. Cette formule a donc été abandonnée.

15. Pendant les cinq prochaines années, le secrétariat s'efforcera d'améliorer les apports d'information, en particulier en provenance des pays d'Afrique et d'Asie qui ne font actuellement parvenir que peu ou pas de renseignements. Des ressources supplémentaires seront recherchées pour recueillir des statistiques fiables auprès de certains pays. Dans le cadre du processus visant à améliorer la disponibilité de statistiques, le secrétariat a l'intention de commencer à distribuer de nouveau les questionnaires aux gouvernements et aux associations professionnelles à partir de 2004. Il faudra s'efforcer davantage de solliciter les réponses, mais la réussite de cette entreprise dépendra en grande partie de la coopération de toutes les parties prenantes. Au fil du temps, la base de données sera enrichie de données sur les autres cuirs et peaux (par exemple les peaux de porc, etc.), données qui ne sont pas recueillies pour l'instant.

16. À l'heure actuelle, il n'y a pas d'indicateur mondial des prix des cuirs et peaux à la disposition du public. Pour combler cette lacune, le secrétariat va élaborer un indice général des prix et, si nécessaire, des sous-indices qui seraient représentatifs de la structure et des modalités des échanges internationaux de cuir et d'articles en cuir. Les indices seraient mis à jour et diffusés chaque mois, grâce au réseau d'échange électronique d'informations.

17. On fera davantage usage des moyens électroniques de diffusion de l'information. La base de données statistiques sera mise à disposition par l'intermédiaire d'Internet, et accessible à tous.

18. Le secrétariat a récemment lancé un *Réseau d'échange électronique d'informations*. Outre son utilisation actuelle comme source d'informations, ce service électronique gratuit pourrait aussi être employé comme tribune informelle pour l'examen, par les inscrits, de toutes les questions relatives aux marchés et politiques nationaux et internationaux des cuirs et peaux bruts et traités et articles en cuir. On espère que les utilisateurs élargiront la portée de ce service en fournissant des informations sur l'évolution du marché et des politiques, en particulier des renseignements sur les facteurs techniques et économiques qui ont une incidence sur la production, la consommation, les échanges et les prix.

### C. POLITIQUES COMMERCIALES RESTRICTIVES

19. Les échanges concernant ce groupe complexe de produits ont été fortement entravés par diverses mesures réglementaires, notamment par des obstacles tarifaires et non tarifaires. Le Sous-Groupe s'occupe beaucoup de ces questions depuis des années. Des études détaillées des effets du protectionnisme sur le secteur ont été menées et on estime que les obstacles réduisent les échanges dans ce secteur de 2,5 milliards de dollars EU par an.

20. Il n'appartient pas au Sous-Groupe de poursuivre les négociations visant à améliorer les conditions d'accès au marché, mais son rôle est d'informer ses membres des conditions qui régissent les échanges, en particulier toute modification des conditions d'accès telles que celles qui découlaient de l'Uruguay Round. Ces informations sont extrêmement utiles pour la planification et l'élaboration des politiques, à la fois par les gouvernements et par les organisations non gouvernementales.

21. Le Sous-Groupe poursuivra ses efforts de sensibilisation aux conséquences dommageables que ces restrictions ont sur les échanges mondiaux. Pour ce faire, il réalisera et diffusera des études analytiques (telles que le document CCP: ME/HS 03/2 sur les *Liens entre les politiques commerciales, sanitaires et environnementales dans le secteur des cuirs et peaux*) et aura d'autres activités pertinentes régulières. En outre, il suivra l'état d'avancement des actuelles négociations et fera rapport à cet égard. Une fois les négociations actuelles terminées, une analyse des incidences sur les cuirs et peaux et leurs produits sera entreprise et les résultats seront diffusés. Le Sous-Groupe continuera également à encourager la réduction des obstacles au commerce à long terme.

### D. CONTRAINTES ECOLOGIQUES

22. Le secteur du cuir a été et est encore soumis à une pression croissante pour se conformer à la réglementation environnementale de plus en plus sévère dans tous les pays. De par leur nature même, les procédés du secteur nécessitent d'énormes quantités d'eau et font appel à des produits chimiques en quantité variable. En tant que tels, les effluents émis par les tanneries sont une source non négligeable de pollution.

23. Nombre d'agents du secteur continuent à chercher des modalités différentes de gestion des ressources qui permettent aux tanneries de modifier leurs procédés de façon à assurer la durabilité du secteur manufacturier à l'avenir.

24. Un certain nombre de procédés "respectueux de l'environnement" ont été mis au point et appliqués dans de nombreuses tanneries dans le monde, mais surtout dans des pays développés. Du fait de leur échelle, de nombreuses tanneries des pays en développement ne disposent pas encore des capitaux nécessaires pour investir dans les méthodes de traitement respectueuses de l'environnement qui existent aujourd'hui.

25. Le Sous-Groupe reconnaît l'équilibre subtil à maintenir entre la nécessité de réduire au minimum les risques que le secteur du cuir fait peser sur l'environnement et les avantages que ce

secteur apporte. Les coûts croissants du respect de l'environnement font qu'un certain nombre de manufactures ont du mal à rester concurrentielles. Cela a, dans certains cas, abouti à des fermetures, tandis que dans d'autres cas, les fabricants ont choisi de déplacer leurs usines vers des endroits où les réglementations environnementales sont moins sévères.

26. À des sessions précédentes, le Sous-Groupe a examiné divers aspects de l'incidence des réglementations écologiques sur les échanges dans le secteur du cuir. À la présente session, il est invité à examiner une étude sur les *Liens entre les politiques commerciales, sanitaires et environnementales dans le secteur des cuirs et peaux* (voir document CCP: ME/HS 03/2).

27. Pendant les cinq prochaines années, le Sous-Groupe continuera à travailler avec d'autres institutions pour analyser les questions et fournir des informations. En outre, le Sous-Groupe continuera à encourager les efforts visant à améliorer la viabilité du secteur du tannage dans le respect des contraintes imposées par les considérations environnementales. Il encouragera la recherche de nouvelles technologies de tannage respectueuses de l'environnement et d'amélioration du traitement des effluents. Dans la mesure du possible, le Sous-Groupe mobilisera des ressources pour remédier à ce problème dans certains pays.

## E. INFORMATIONS COMMERCIALES

28. Pendant sa cinquième session en 1996, le Sous-Groupe a souligné les difficultés auxquelles sont confrontés les pays exportateurs pour accéder aux informations au sujet des importateurs effectifs et potentiels. De même, les acheteurs ont des difficultés à identifier des sources de nature à assurer un approvisionnement régulier et de bonne qualité.

29. Il y a un certain nombre de missions commerciales, de foires et d'expositions qui se tiennent chaque année dans différentes régions du monde. Il faut en particulier citer MEET IN AFRICA, tenu tous les deux ans et organisé par le Centre du commerce international (CCI). Non seulement ces manifestations réunissent les acheteurs et les vendeurs pour faciliter les échanges, mais elles servent aussi à promouvoir l'image du secteur du cuir. En 1997, le CCI a produit et publié un Répertoire du secteur du cuir pour la région Afrique. Le Sous-Groupe coopérera avec d'autres institutions telles que le CCI pour faciliter le contact entre les acheteurs et les vendeurs potentiels.

30. Pendant les cinq prochaines années, le Sous-Groupe continuera à encourager les institutions compétentes et à coopérer avec elles pour mettre en place des tribunes permettant aux acheteurs et aux vendeurs de se réunir pour examiner le commerce des cuirs et peaux et débattre d'autres questions présentant un intérêt commun. Il encouragera également l'élaboration de répertoires des négociants, tels que le Répertoire du secteur du cuir pour l'Afrique qui a été publié par le CCI en 1996. Cette publication contiendrait des renseignements détaillés sur les négociants (importateurs et exportateurs) et les types (qualité et degré de traitement) du produit qu'ils traitent et serait mise à jour chaque année.

31. Le Sous-Groupe suivra également la mise en place de moyens visant à faciliter les échanges grâce à Internet (commerce électronique) et, le cas échéant, encouragera l'expansion de ces dispositifs, en particulier dans les pays en développement.

## F. CONCURRENCE DES MATIERES SYNTHETIQUES

32. À ce jour, les tentatives visant à promouvoir une utilisation accrue de matières synthétiques de substitution n'ont pas été concluantes, à l'exception des semelles de chaussures, pour lesquelles les matières synthétiques ont effectué une percée considérable sur le marché.

33. Si les matières synthétiques ne constituent pas encore une menace importante pour le secteur du cuir, il est nécessaire de continuer à suivre la situation. La détection de toute perte de parts du marché en leur faveur permettrait au secteur du cuir de prendre toute mesure corrective voulue, au cas où l'on constaterait une pénétration accrue du marché.

34. Le Sous-Groupe examinera ce marché régulièrement pour étudier de près les tendances de la consommation à la fois sur le marché des matières synthétiques et sur le marché du cuir et, le cas échéant, formulera des recommandations afin de contrecarrer toute évolution non souhaitable.

## **G. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DANS LES PAYS PRODUCTEURS**

35. Le secteur du cuir – de la production de la matière première au traitement et à la commercialisation du produit fini – est largement reconnu comme étant un secteur clé qui a encore des possibilités d'améliorer considérablement les moyens de subsistance de nombreux agriculteurs et travailleurs des pays en développement. Cependant, la mise à profit de ces possibilités est entravée de diverses manières, en particulier par la pénurie de personnel qualifié à tous les niveaux de ce secteur. Cela a contribué à une faible productivité, à une qualité médiocre du produit et à des échanges de produits à faible valeur.

36. Le Sous-Groupe a collaboré avec d'autres organisations pour aider à lever cet obstacle grâce à diverses activités de projets qui visent à améliorer durablement les compétences du personnel du secteur du cuir dans les pays en développement. Bon nombre des projets du Fonds commun pour les produits de base qui figurent dans le document CCP: ME/HS 03/4 ont un volet de renforcement des capacités.

37. Le Sous-Groupe continuera à essayer de mobiliser des ressources pour entreprendre des activités supplémentaires dans ce domaine. Il recherchera des financements pour des projets qui seront exécutés en Afrique, en Asie et dans la région Amérique latine et Caraïbes. Ces projets devraient expressément répondre aux besoins de renforcement des capacités des pays, et indiquer clairement la durabilité des effets après leur achèvement et la diffusion dans d'autres zones des régions. L'objectif devrait être, pour ces trois régions, la mise en place de centres de formation bien équipés en mesure de fournir le personnel qualifié nécessaire pour aider à améliorer la quantité et la qualité du cuir et des articles en cuir en provenance de ces pays.

## **H. PROMOTION DE L'IMAGE DU SECTEUR**

38. En général, le secteur du cuir est réputé pour ses articles de consommation de qualité. Cependant, il y a certaines régions du monde, en particulier l'Afrique, dans lesquelles les fournisseurs de matières premières (cuirs et peaux bruts) et de produits dérivés n'ont pas une image de fournisseurs fiables de produits de qualité suivie. Cette image a un effet négatif sur les produits des régions en question.

39. Un certain nombre d'événements visant à promouvoir l'image du secteur du cuir ont été organisés et se sont tenus ces dernières années. En particulier, la série de foires "MEET IN AFRICA" (cité dans l'élément e) de la stratégie) a été une réussite.

40. En outre, des mesures concrètes visant à obtenir la production et l'approvisionnement en produits de qualité suivie ont été prises dans nombre des pays concernés. Ces activités sont tout à fait essentielles pour que soit réalisé l'objectif déclaré d'amélioration de l'image du secteur car sans une amélioration de la qualité et de l'offre des produits, il serait difficile de promouvoir l'image du secteur. Ces mesures sont notamment une amélioration des pratiques zootechniques, de l'abattage et de l'écorchage, du tri et des méthodes et compétences de conservation, qui, toutes, devraient permettre de produire et de commercialiser de façon suivie des produits de qualité, améliorant ainsi l'image de ce secteur dans les pays concernés.

41. Si le Sous-Groupe reconnaît la nécessité de promouvoir l'image du secteur du cuir, la nature de la tâche est telle qu'il n'a guère la possibilité de participer directement à cette activité. Cependant, le Sous-Groupe saisira toutes les occasions d'apporter son concours qui s'offrent à lui. Il continuera à encourager les différentes parties prenantes à organiser des activités et à mettre en œuvre des programmes visant à améliorer l'offre et la qualité des cuirs et peaux bruts et des produits dérivés, améliorant par là même l'image du secteur.

## I. MOBILISATION D'INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DU SECTEUR

42. La mobilisation d'investissements en faveur du secteur du cuir et des articles en cuir est particulièrement importante pour l'expansion d'un secteur moderne fournissant un produit de qualité. Dans un certain nombre de pays, cependant, il y a plusieurs facteurs qui s'opposent encore à l'accroissement des investissements dans ce secteur, en particulier:

1. le manque de transparence des opérations du secteur;
2. l'instabilité politique et économique qui freine les investisseurs potentiels;
3. l'absence d'environnement politique propice dans certains pays;
4. les taux d'intérêt élevés sur les capitaux;
5. le manque de coordination par les institutions qui sont chargées de faciliter la création et la mise en oeuvre de politiques et procédures d'investissement.

43. Un certain nombre de parties prenantes du secteur ont oeuvré à accroître le flux d'investissements vers les composantes du secteur qui en ont besoin. La plus récente de ces tentatives a été la réunion internationale des investissements en faveur du cuir, *INVEST-TECH 2003*, tenue à Nairobi en juillet 2003 et qui était organisée par l'Association des industries du cuir d'Afrique orientale et australe, en collaboration avec ses partenaires européens et des pays ACP avec l'appui de *PRO€INVEST*. Le principal objectif de cette réunion était de promouvoir l'investissement nord-sud et sud-sud, les flux de technologies et des accords de coopération interentreprises dans les divers secteurs du cuir.

44. C'est là un domaine dans lequel le Sous-Groupe n'a guère de possibilité d'engager directement des activités. Cependant, il reconnaît la nécessité d'accroître le flux des investissements vers le secteur du cuir, en particulier dans les pays en développement. Il continuera à encourager les participants du secteur à prendre toutes les mesures possibles pour surmonter ces obstacles à l'investissement. Les gouvernements en particulier peuvent aider à faciliter l'accroissement des investissements en faveur du secteur du cuir en mettant en place des politiques qui débouchent sur des investissements.

## IV. CONCLUSION

45. Comme l'a demandé le Sous-Groupe à la septième session, le secrétariat a remanié le plan stratégique et, lorsque cela a été possible, il a identifié des objectifs. En outre, une mise à jour de ce qui a été réalisé dans les domaines prioritaires a été fournie.

46. Les délégués souhaiteront peut-être examiner ce projet et proposer des changements si nécessaire.

47. Le plan stratégique devrait rester inscrit à l'ordre du jour pour examen aux sessions suivantes du Sous-Groupe, de façon que les progrès puissent être suivis et que les actions et objectifs proposés puissent être modifiés si nécessaire.